

L'OPINION DES AGENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS SUR LA PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE EN YUGOSLAVIE

Florin FUGARU¹

Par un télégramme en date du 30 novembre 1945² on remarque que la déchéance de la dynastie yougoslave et la proclamation de la République (29 novembre 1945) se sont produites un peu plutôt qu'on l'avait escompté à Londres mais n'en a pas surpris le Foreign Office. Les agents diplomatiques français notent que le Gouvernement Britannique accréditera son ambassadeur auprès du nouveau régime aussitôt qu'il aurait été saisi d'une demande en ce sens par le Gouvernement de Belgrade.

Il faut y présenter la position des deux journaux français "Le Monde" et "La Croix" sur la proclamation de la république.

Le journal "Le Monde" publie le 1 décembre 1945 l'article "La République yougoslave"³ où, parlant de l'Assemblée Constituante Yougoslave qui a voté la proclamation de la République et la déchéance de la dynastie de Karageorgevitch, on montre que l'événement est important, mais il n'était pas inattendu, il est la suite logique des élections du 11 novembre 1945. Le journal français fait allusion au discours "hystérique" de Tito quand le Maréchal a déclaré le 29 novembre 1945 que la dynastie nationale faisait obstacle à la création d'une Yougoslavie démocratique et fédérale.

On soulève une question : le Roi a-t-il des chances d'être entendu par les anglo-saxons ? On remarque qu'il est peu probable que l'opinion anglo-saxonne avait disposé à prendre le parti de Pierre II. Le journal "Le Monde" considère que ni à Londres, ni à Washington on ne paraît désirer que la Yougoslavie soit une nouvelle source de difficultés avec l'URSS.

Le journal français catholique "La Croix" montre que la nouvelle par laquelle le Roi Pierre II et la dynastie des Karageorgevitch sont déchus de tous leurs droits, ne surprendra aucun de ceux qui ont observé l'évolution de la

1

²Camille, par un télégramme en date du 30 novembre 1945; Z.Europe 1944-1960. Yougoslavie, dossier 18, MAE, Quai d'Orsay

³*Ibidem.*

L'opinion des Agents Diplomatiques Français sur la Proclamation
de la République en Yougoslavie

situation en Yougoslavie depuis l'entrée du Maréchal Tito sur la scène politique.¹ Pour le journal "La Croix", quoi qu'il en soit, la royauté est morte en Yougoslavie.

Quelle est la réaction du Roi Pierre II à l'égard de la Proclamation de la République ?

L'Ambassadeur de France à Prague note par une dépêche en date du 10 décembre 1945², que le Roi Pierre avait engagé des tractations pour tenter de constituer un contre gouvernement dont le siège serait d'abord en Italie, puis le moment venu, en Yougoslavie méridionale. On compterait sur la participation du Général Mihailovič à qui un poste très important serait confié et sur trois ministres résidant en Italie, dont l'un était Topalovič.

Quels sont les vrais motifs de l'échec royal?

La proclamation de la République le 29 novembre 1945 doit être mise en rapport avec une série des faits décisifs:

1. le rôle de M. Subasič qui n'a pas démissionné quand il devait le faire (sa démission qui s'est consommé en octobre 1945 n'a pas eu d'importance) ;
2. la manque d'action politique de la part de l'opposition yougoslave.

Il faut remarquer que la Monarchie a demeuré à Londres le seul acteur qui défendait les droits de l'ancien Etat yougoslave. Après son discours du 7 août 1945 quand Tito a affirmé que la monarchie est incompatible avec la souveraineté nationale, le Maréchal Tito s'est refusé de prendre publiquement une attitude vis-à-vis du Roi, mais une campagne fulminante pendant deux mois environs, a été mené par la presse, par la radio, par des réunions, contre la dynastie de Karageorgevitch où la notion du Roi s'était associé avec celle de traître et de fascisme.

Henri Bonnet, l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis présente la position du journal "Herald Tribune" au sujet de la proclamation de la République.³ "Herald Tribune", publie une série d'articles de son correspondant

¹"Le Roi Pierre II et la dynastie des Karageorgevitch sont déchus de tous leur droits", en *La Croix*, samedi, le 1^{er} décembre 1945

²L'Ambassadeur de France à Prague, par une dépêche intitulée "Tentatives du Roi Pierre II pour constituer un contre - gouvernement", adressée à M. Georges Bidault, Ministre des Affaires Etrangères, le 10 décembre 1945 ; Z.Europe. 1944 – 1960. Yougoslavie. Questions dynastiques, dossier 27 (1.10.1944 – 31.08.1949), MAE, Quai d'Orsay

³Henri Bonnet, l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, par une dépêche intitulée "A.s. de la situation en Yougoslavie", AW/RT n^o 103, Washington, le 5 janvier 1946 (articles publiés par

en Yougoslavie, M. Raymond Allen qui a effectué un voyage de deux semaines en Bosnie et en Serbie. M. Raymond Allen note qu'il n'a pas trouvé, après de nombreuses conversations avec des opposants au régime, un seul d'entre eux qui fut en faveur du retour du Roi, ou qui déplorât la fin de la monarchie. M. Raymond Allen considère que l'œuvre accomplie par le Maréchal Tito, témoigne en théorie tout au moins, d'un esprit plus démocratique et libre que celui qui inspirait les régimes qui se sont succèdent dans le pays depuis 1920.

Par un télégramme en date du 3 décembre 1945¹, les agents diplomatiques français en Yougoslavie considèrent que la Proclamation le 29 novembre 1945 de la République populaire de Yougoslavie soulève le problème de l'accréditement des ambassadeurs des puissances étrangères.

Au début de mois de décembre 1945 les ambassadeurs d'Angleterre et de Turquie estiment qu'ils ne sont plus rien. L'Ambassadeur de France considère, au contraire, qu'il reste en fonctions.

Le même télégramme du 3 décembre 1945 montre que M. Payart, l'Ambassadeur de France en Yougoslavie a présenté aux trois Régents ses lettres de créance. On estime que si le Gouvernement Yougoslave exprime le désir que des nouvelles lettres de créance soient présentées par M. Payart, il ne semble pas que le Gouvernement Français ait motif de s'opposer à cette démarche.

Pour les agents diplomatiques français en Yougoslavie la proclamation de la république n'est pas contraire aux accords Tito - Subasić que dans mesure où les élections ne sont pas considérées comme l'expression de la volonté populaire.

Par une dépêche en date du 21 novembre 1945², l'Ambassadeur de France à Belgrade montre la situation de la monarchie en Yougoslavie un peu avant de sa déchéance. On affirme que la monarchie a cessé d'être une réalité pour ne plus représenter qu'une simple survivance constitutionnelle. On souligne qu'en Serbie, même au sein d'une population où elle recrutait ses partisans les plus fidèles, la dynastie est sérieusement atteinte dans son prestige. On remarque que la légitimité des Karageorgevitch était une légitimité de fraîche date, elle ne se suffisait pas à elle-même, il lui fallait à chaque génération se retremper dans le sang, dans les épreuves subies en commun avec le peuple : "Mal conseillé, Pierre II n'a pas compris où étaient ses chances et il n'est pas jusqu'à ces photographies de lune de

"Herald Tribune" dans ses numéros du 31 décembre 1945, 1^{er}, 2 et 3 janvier 1946) ; Z.Europe. 1944-1949. Yougoslavie, dossier 4 (2.10.1944 – 30.06.1949), MAE, Quai d'Orsay

¹Télégramme en date du 3 décembre 1945; Z.Europe. 1944-1960. Yougoslavie, dossier 18, MAE, Quai d'Orsay

²Jean Payart, l'Ambassadeur de France à Belgrade, par une dépêche intitulée "Fin de la Monarchie", adressée à M. Georges Bidault, Ministre des Affaires Etrangères, le 21 novembre 1945 ; Z.Europe. 1944-1960. Yougoslavie, dossier 27, MAE, Quai d'Orsay

miel publiées dans les revues anglaises qui ne lui aient nui dans le cœur du peuple. Quand les peuples yougoslaves souffraient sous le joug étranger et luttait pour leur libération, un Karageorgevitch n'avait pas le droit de filer le parfait amour. Lorsque le Roi s'adressait à ses peuples de Londres, ses manifestations demeuraient sans résonance et sans effet : la Yougoslavie militante ne se reconnaissait plus en lui. Il est vrai qu'aux dires de l'Ambassadeur de l'Angleterre qui au cours de la guerre a suivi jour par jour l'affaire yougoslave, jamais l'occasion propice ne se serait présentée pour Pierre II de rejoindre les partisans. Mais peu importe. Que le Roi en soit responsable ou non, le fait est là. Il s'est refusé ou on l'a refusé aux risques d'où naissent les épopées et qui font les héros. Entre le Maréchal Tito et lui, la cause est désormais historiquement jugée. A plus d'un siècle de distance, au chef de guerre, Karageorge, l'un des premiers artisans de la lutte libératrice menée par la Serbie contre les turcs, succède un autre chef de guerre l'un de plus actifs artisans de la lutte libératrice poursuivie par la Yougoslavie contre les germano-italiens, le Maréchal Tito qui jouit d'une popularité incontestable auprès des forces vives du pays. Chef de guerre, il n'a trouvé sur le même plan, en face de lui – le Roi s'étant éliminé lui-même – qu'un seul concurrent, un autre chef de guerre, Mihailović”.¹

En ce qui concerne le Conseil de Régence, Payart remarque que le Conseil disparaîtra lui aussi sans bruit : ”Il se fait de plus en plus modeste. Il s'efface doucement. Lorsque j'ai présenté mes lettres de créance, j'avais déjà été frappé par ce qu'il y avait en lui de fictif, d'irréel, presque d'insubstantiel. J'avais devant moi trois personnages qui étaient là sans que l'on sache exactement pourquoi. Leur présence n'avait même pas la valeur d'un symbole : le symbole suppose derrière de lui une réalité.”²

Quelle est la situation du Roi Pierre II immédiatement après sa déchéance ?

Une dépêche en date du 31 décembre³ sur l'attitude du Roi Pierre et de son entourage montre que son quartier général de Londres (41, Upper Grosvenor Street) serait le centre d'une grande activité : les visites d'hommes politiques yougoslaves et étrangères s'y succéderaient. Certains se monteraient très optimistes. Un ancien Ministre yougoslave en sortant de chez le roi, aurait notamment déclaré : ”Nous saurons attendre.”⁴ D'autre part, depuis quelques

¹*Ibidem.*

²*Ibidem.*

³L'Ambassadeur de France à Prague, par une dépêche intitulée ”Renseignements sur l'activité du Roi Pierre de Yougoslavie et son entourage”, adressée à M. Georges Bidault, Ministre des Affaires Etrangères, le 31 décembre 1945 ; Z.Europe. 1944-1960. Yougoslavie. Questions dynastiques, dossier 27, MAE, Quai d'Orsay

⁴*Ibidem.*

temps, les contacts entre l'entourage de Pierre II et de l'Ambassade des Etats-Unis à Londres se seraient développés.

Par un télégramme en date du 3 janvier 1946¹, l'Ambassadeur de France à Londres communique au Ministre de l'Affaires Etrangères, à M. Bidault le désir de l'ex Roi Pierre II de Yougoslavie de s'établir en France. "Il m'a dit qu'un Karageorgevitch ne pouvait vivre qu'à Belgrade ou à Paris et qu'étant les circonstances actuelles, il songeait tout naturellement à se fixer dans notre capitale où sa belle mère, la princesse Aspasia, possède d'ailleurs une maison. Il a ajouté que bien entendu, il renoncerait à toute activité politique".²

La réponse vient le 20 avril 1946 : "Dans les circonstances actuelles, je ne considère pas comme souhaitable la venue à Paris de l'ex-roi Pierre II et encore moins son installation en France".³

¹René Massigli., télégramme n° 48/49, le 3 janvier 1946 ; Z.Europe. 1944-1960. Yougoslavie. Questions dynastiques, dossier 27, MAE, Quai d'Orsay

²*Ibidem.*

³Télégramme en date du 20 avril 1946; Z.Europe. 1944-1960. Yougoslavie. Questions dynastiques, dossier 27, MAE, Quai d'Orsay